



Section Belgique- Azerbaïdjan/ Kazakhstan/ Kirghizstan/ Ouzbékistan/ **Tadjikistan**



30 novembre 2018

Rencontre avec une délégation parlementaire du Tadjikistan

Le président de la section, Alain Destexhe, et le président du Groupe belge de l'UIP, Pol Van Den Driessche, ont accueilli une délégation de la Chambre des représentants (Majlisi Namoyandagon) du Tadjikistan. La délégation était à Bruxelles pour participer à la 7^e réunion du Comité de coopération parlementaire entre l'Union européenne et le Tadjikistan.



Composition de la délégation :

- M. Sharif Rahimzoda, président de la Commission de l'économie et des finances, chef de la délégation
- M. Jurakhon Majidzoda, président de la Commission de la défense et de la sécurité
- M. Khairullo Sufiev, membre de la Commission de la défense et de la sécurité
- M. Badriddin Sadriddinzoda, membre de la Commission de la défense et de la sécurité
- M. Sharofidin Sirojov, membre de la Commission des lois et des droits de l'homme
- Mme Nasiba Sodykova, membre de la Commission des lois et des droits de l'homme
- M. Jabbor Akhmedov, membre de la Commission de l'éducation, de la science, de la culture et de la jeunesse
- M. Hokimjon Kholiqov, membre de la Commission de la protection sociale, des familles et de la santé.

La délégation était accompagnée par l'ambassadeur du Tadjikistan en Belgique, S.E.M. Erkinkhon Rahmatullozoda.

L'entretien a porté sur les questions suivantes :

1. La lutte contre le terrorisme et l'extrémisme religieux

La délégation a longuement commenté l'évolution de ce phénomène au Tadjikistan depuis l'indépendance ainsi que la politique menée pour le combattre. Après l'accord de paix qui a mis un terme à la guerre civile en 1997, le parti des islamistes (PRI – Parti de la renaissance islamique) a été reconnu, a pu participer aux élections et a obtenu jusqu'à 30 % des sièges au parlement. Mais il n'a jamais renoncé à ses objectifs extrémistes et a été impliqué dans des activités terroristes. Lors des élections de 2015, il n'a plus obtenu de sièges. En septembre 2015, la Cour suprême l'a interdit en tant qu'organisation terroriste. Le leader du parti s'est enfoui et vit en Europe.

La délégation regrette que certains en Europe critiquent la politique de lutte contre le terrorisme du Tadjikistan et refusent de voir le lien entre le terrorisme qui existe chez eux et celui auquel le Tadjikistan est confronté. Une approche internationale commune et plus coordonnée s'impose.

2. La position géopolitique du Tadjikistan et ses relations avec les pays voisins

L'amélioration récente des relations avec l'Ouzbékistan a été évoquée. La manière dont l'Union soviétique a défini les frontières des républiques socialistes en 1924 a créé une importante minorité tadjike en Ouzbékistan et l'inverse. Le Tadjikistan ne veut pas toucher aux frontières mais s'intéresse naturellement à la situation des Tadjikes vivant en Ouzbékistan. Les deux pays essaient désormais de surmonter les anciennes tensions par la coopération. Quelque 50 accords ont été signés dans le cadre de cette détente.

Pour sa sécurité, le Tadjikistan s'appuie essentiellement sur l'Organisation du traité de sécurité collective conclu avec la Russie et 4 autres pays (Arménie, Biélorussie, Kazakhstan et Kirghizistan) après le démantèlement de l'Union soviétique. L'aide de la Russie est également importante pour le contrôle de la frontière avec l'Afghanistan, longue de 1400 km, qui est un défi sécuritaire important pour le Tadjikistan dans la lutte contre le terrorisme et contre le trafic de drogue.

3. L'état de droit et les droits de l'homme

Mme Sodykova a parlé des efforts du Tadjikistan en matière de respect des droits de l'homme et de promotion de l'égalité entre hommes et femmes (accès à l'éducation et à l'emploi, lutte contre la violence intrafamiliale,...). Le parlement examine chaque année un rapport sur la mise en œuvre des obligations du pays résultant des traités internationaux en matière de droits de l'homme.

4. Les relations bilatérales entre le Tadjikistan et la Belgique



La délégation a plaidé pour le renforcement des relations économiques, actuellement encore marginales, entre les deux pays, par exemple dans le secteur du tourisme.

L'ambassadeur a invité les parlementaires belges à participer davantage aux activités de promotion du pays organisées par l'ambassade à Bruxelles.

La délégation a annoncé qu'une invitation officielle à visiter le Tadjikistan serait adressée au groupe d'amitié parlementaire belge.